RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Nº 2331 /S.T.A.

Objet:
Trajet autobus.-

ASTRIDA
2324

Astrida, le 27 octobre 1951.-

Très Révérende Mère,

Suite à votre lettre du 27.10/51, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai averti le chauffeur pour qu'il prenne le enfants dimanche prochain à 6 1/2 H. et qu'il doit les reconduire à 8 heures 1/4.
Puis-je vous demander d'avertir les enfants en question
Egalement pour mardi l'affaire est règlée.
Veuillez agréer, Très Révérende Mère Supérieure,
l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Gestionnaire S.T.A.,
E.LENOIR,

Au Très Révérende Mère Supérieure
Institut St.JEAN

à

ASTRIDA.-